



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

secteur public

Question écrite n° 97580

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du développement et de la francophonie à propos du scandale des grandes entreprises françaises qui décident de plus en plus d'adresser au public des slogans écrits en langue anglaise. Lorsque la société Oasis prend pour slogan « *Oasis is good* » puis « *Be Fruit* », ou lorsque le groupe d'intérim Adecco décide de communiquer avec « *Better Work, Better Life* » il peut à la rigueur être considéré qu'il s'agit là d'entreprises privées qui décident de s'adapter à un public mondialisé. Mais quand les communicants de la branche d'une entreprise ferroviaire française décident de baptiser deux de leurs dispositifs « *Work et Station* » et « *Collect et Station* », un cap est franchi dans le grotesque impérialisme anglo-américain. C'est une décision qui piétine le droit fondamental du peuple français à comprendre, d'autant plus inacceptable que cette entreprise reste (mais pour combien de temps encore ?) une entreprise publique détenue par l'État français. Il faut souligner que la France est le pays le plus visité du monde, et que les Français n'y résident pas pour vivre dans une imitation anglo-américaine suivant leur langue, leurs modes et leurs coutumes. La culture et la langue française se doivent d'être respectées. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour lutter contre ces dérives linguistiques prônées en France par le marketing anglo-américain.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97580

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Développement et francophonie

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 juillet 2016](#), page 6498

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)